

LES PASSEREAUX DU BOCA GE VILLOZEN

LUCIEN GRILLIER

PHYSIQUE DU BOCA GE

Le bocage occupe presque les 3/4 de la superficie du département, le reste étant la plaine au sud et le marais à l'ouest, en arrière de la côte.

A l'est, le haut bocage est un plateau granitique formé d'une succession de collines qui culminent au Mont Mercure à 283 m. Elles s'abaissent progressivement vers l'ouest et le haut bocage se termine vers le mont des Alouettes à 116 m d'altitude. Le bas bocage a un relief beaucoup moins accidenté. On trouve de moins en moins, en allant vers l'ouest, les blocs de granit qui affleuraient à l'est. Le terrain est schisteux et très peu cristallin.

Autrefois, les exploitations agricoles très morcelées étaient couvertes de petits champs entourés de haies. Aujourd'hui, la restructuration des exploitations et le remembrement ont bouleversé le paysage. Le bas bocage qui, vu du Mont des Alouettes ressemblait naguère à une immense forêt est déboisé dans sa plus grande partie. Le haut bocage, lui, a souvent conservé son aspect ancien. Les haies sont essentiellement constituées de chênes, de frênes et de châtaigniers, et entre les arbres, de genêts, d'ajoncs, d'aubépines et de ronces. Dans les vallées on trouve de nombreux aulnes. Dans le bas bocage, les seuls vestiges de l'ancienne végétation sont encore pour quelques années d'énormes tas d'arbres et d'arbustes déracinés que les paysans incendient périodiquement pour dégager leurs champs, et pour détruire les lapins qui pullulent dans ces derniers refuges. Le long des chemins de remembrement, les genêts et les ajoncs réapparaissent.

Donc topographie différente entre les 2 bocages, mais aussi climat différent :

Beaucoup plus froid en hiver dans le haut bocage. Parfois plusieurs degrés d'écart entre Fouzanges et la Roche sur Yon. De la neige et du verglas en haut, de la pluie en bas.

En été, le relief est nettement plus arrosé : de fréquents orages donnent de fortes pluies alors que le bas bocage connaît souvent des étés secs.

L'AVIFAUNE

Ce bocage, avec son climat tempéré, les abris multiples et variés trouvés dans la végétation primitive et les réserves de nourriture offertes par la polyculture possédait une avifaune très riche, particulièrement en passereaux.

Le remembrement, commencé il y a une dizaine d'années, est venu quelque peu bouleverser les habitudes des oiseaux.

Je me propose d'étudier, ici, leur peuplement, d'abord dans le haut et dans le bas bocage, ensuite dans les zones remembrées et non remembrées.

LA METHODE

Mes observations ont été faites deux fois, à deux semaines d'intervalle, le 16 février et le 5 mars, dans 3 points de chaque bocage.

Deux, des points du haut bocage, étaient des régions non remembrées (Les Spesses et Saint Michel sont à Brucure) ; l'autre, une région remembrée, le Boupère.

Deux, des points du bas bocage, étaient des régions remembrées (Saint Georges de Montaigu et l'Herbergement), l'autre une région non remembrée : la vallée de la Boulgne à Rocheservière.

J'ai employé la méthode dite des indices ponctuels de présence qui consiste à effectuer un dénombrement de chaque espèce à point fixe pendant un temps déterminé (20 mn). Tous mes dénombrements ont été effectués le matin et sous de bonnes conditions météorologiques.

LES RESULTATS

Le même nombre d'oiseaux a sensiblement été compté à chaque point d'observation.

Les mêmes espèces et la même intensité de fréquentation ont été retrouvées dans le haut et le bas bocage, sur le même type de paysage.

La différence de peuplement a été rencontrée entre zones remembrées et zones non remembrées. Les espèces étant beaucoup plus nombreuses dans le deuxième type de zone.

Certaines familles exclusivement arboricoles ont presque disparu avec le remembrement, par exemple les pics, les mésanges.

D'autres comme les fringillidés sont rares alors que les alouettes et les pipits sont plus nombreux.

Pourtant, certains oiseaux chassés par le déboisement reviennent et vont s'adapter au nouveau paysage : les merles et les grives musiciennes, qui, faute de buissons pour construire leurs nids, utilisent les tas d'arbres morts enlevés par les ronces et les genêts que les bulldozers ont poussé aux coins des champs. De même quelques verdiers et quelques linottes.

RESULTAT DES OBSERVATIONS EFFECTUEES

DANS LE BOISAGE VENDÉEN

Espèces	I	II	III	IV	V	VI
	-	-	-	-	-	-
Traquet pâtre.....	1	1	1	1	1	-
Accenteur mouchet.....	2	2	1	1	1	3
Rouge gorge.....	2	1	1	-	1	3
Mésange charbonnière.....	-	1	-	-	-	2
Mésange bleue.....	2	-	1	-	-	-
Pipit farlouse.....	2	2	2	13	4	-
Bergeronnette grise.....	1	-	-	-	-	1
Pouillot véloce.....	-	1	1	-	-	1
Troglodyte.....	1	1	1	-	-	3
Merle noir.....	5	1	-	-	2	4
Grive musicienne.....	1	2	1	-	2	6
Grive draine.....	1	1	-	-	-	-
Grive litorne.....	-	1	-	-	-	1
Grive mauvis.....	-	-	-	-	-	-
Etourneau.....	7	4	48	156	15	3
Alouette des champs.....	22	8	52	39	18	1
Alouette lulu.....	-	3	-	-	-	-
Moineau domestique.....	-	1	11	1	3	5
Bruant jaune.....	1	2	-	1	-	-
Bruant zizi.....	-	-	-	1	-	-
Verdier.....	-	-	-	-	-	4
Pinson commun.....	-	-	2	-	-	4
Chardonneret.....	-	1	-	-	-	-
Tarin.....	3	-	-	-	-	-



GROUPE ORNITHOLOGIQUE
VENDÉEN

.../... (suite)

	I	:	II	:	III	:	IV	:	V	:	VI
Linotte mélodieuse.....	:	2	:	-	:	-	:	-	:	-	:
Freux.....	:	7	:	-	:	7	:	-	:	-	:
Corneille noire.....	:	-	:	10	:	-	:	2	:	4	:
Choucas.....	:	-	:	5	:	-	:	-	:	-	:
Geai.....	:	-	:	1	:	1	:	-	:	-	:
Pie.....	:	3	:	2	:	2	:	-	:	-	:
Sittelle d'Europe.....	:	-	:	1	:	-	:	-	:	-	:
Pic vert.....	:	1	:	-	:	-	:	-	:	-	:
Pic épeiche.....	:	-	:	-	:	-	:	-	:	-	:
Grimpereau des jardins....	:	-	:	-	:	-	:	-	:	-	:
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2

I : Observation aux Epesses

II : observation au Mont Mercure

III : observation au Bougère

IV : observation à Saint Georges de Montaigu

V : observation à l'Herbergement

VI : observation à Rocheservière

LA VENDEE : RÉGIONS NATURELLES

